



**Symétrie des attentions : garantir un minimum de 50 % de Bonus Groupe
pour tous les salariés Michelin en 2025**

Les Gérants ont démontré qu'ils savaient réagir avec rapidité pour répondre aux attentes des actionnaires. Les organisations syndicales, réunies en intersyndicale, estiment qu'il est légitime d'appliquer la même agilité lorsqu'il s'agit de reconnaître l'engagement des salariés.

Aujourd'hui, une différence de traitement apparaît de plus en plus nettement : **les décisions rapides et massives prises pour les actionnaires ne trouvent pas d'équivalent pour les salariés, créant un sentiment de deux poids, deux mesures.**

Lors de la publication des résultats du 3^e trimestre, les Gérants ont confirmé que l'exercice 2025 serait **largement profitable, avec un ROS estimé à 2,8 milliards d'euros et une marge opérationnelle autour de 11 %**. Ces performances reposent directement sur l'implication des salariés, dont l'engagement a été qualifié de « **remarquable** » par Florent Menegaux lui-même.

La baisse de 9 % du cours de l'action, à la suite de l'annonce de ces résultats trimestriels, a conduit l'entreprise à annoncer immédiatement une **hausse des rachats d'actions de 150 millions d'euros** les portant à **400 millions d'euros en 2025**. Pour la deuxième année consécutive, les actionnaires – à 85 % des institutions financières – percevront **plus de 1,3 milliard d'euros** entre dividendes et rachats d'actions ; un niveau jamais atteint auparavant.

Alors que les actionnaires bénéficient de décisions rapides et significatives, il serait cohérent que la même attention soit portée aux salariés - acteurs centraux de la performance du Groupe.

C'est pourquoi les organisations syndicales demandent unanimement un **taux d'atteinte minimum de 50 % du Bonus Groupe** pour l'ensemble des salariés. Cette mesure, qui se veut cohérente et motivante, a déjà été mise en œuvre par le passé, lors d'une année où les performances étaient en deçà des ambitions initiales.

L'intersyndicale se tient prête à échanger avec la direction afin de concrétiser cette mesure, dans l'esprit des valeurs de Michelin et de l'équité sociale qui doit guider les décisions du Groupe.